

La France et l'Europe: quel projet éducatif commun?

Daniel BLOCH

17 janvier 2005

2010, le point de rencontre?

- 1984 – 1993: la France rattrape une partie de son retard
- 1993- 2004: des performances qui ne progressent plus
- 2000: Lisbonne
- 2010: La France et l'Europe: des objectifs à concrétiser

Un socle commun?

- ◆ « le socle commun de savoirs, de savoir-être, de savoir-faire, de l'indispensable pour réussir sa vie au 21ème siècle ».
- ◆ « La notion de réussite ne signifie pas de faire en sorte que tous les élèves atteignent les qualifications les plus élevées. Cela serait une absurdité sociale puisque les qualifications scolaires ne seraient plus associées, même vaguement, à la structure de l'emploi ».

Ces deux citations ne reflètent pas la pensée de D. Bloch qui, au contraire s'interroge sur la possibilité de définir « l'indispensable pour réussir sa vie au 21 e siècle » et fait remarquer que la structure de la formation interagit sur la structure de l'emploi.

L'école et les parents

Performances en mathématiques (ordre décroissant)	Proportion des 35/44 ans au niveau minimum fin d'études secondaires (France, "68"%)	Proportion des 15 ans avec un niveau de lecture inférieur à Pisa-1 (France, 6,3%)
Finlande	85%	1,1%
Corée	79%	1,4%
Pays-bas	71%	2,1%
Japon	94%	7,4%
Canada	86%	2,3%

les deux indispensables démocratiques

- - réduire les sorties à faible niveau d'éducation et de formation
- - accroître la proportion de jeunes atteignant le niveau de fin des études secondaires longues (baccalauréat)

Le curseur et le temps

Une **formation de base** commune

La montée en puissance du Collège unique, avec la suppression du palier de fin de 5ème, puis des 4èmes diversifiées, la réduction des redoublements, le niveau des élèves à l'entrée en 6ème, des « pertes en ligne » au Collège qui demeurent considérables (en France, 60 000)

Une diversification des parcours

Les 3èmes diversifiées, les BEP, les séries générales, puis technologiques, puis professionnelles au baccalauréat, et là encore avec des « pertes en lignes » dans les lycées à un niveau insupportable (en France, 90000)

La filière d'exclusion n'est pas la voie professionnelle, mais celle qui conduit chaque année 150 000 élèves vers une sortie sans formation du collège ou du lycée

L'investissement éducatif un « indispensable » personnel et collectif

- Cohésion sociale
- Emploi
- Santé
- Accès aux activités culturelles
- Formation continue et durabilité des emplois
- Une année supplémentaire = + 6,5 % salaire
- Une année supplémentaire = + 10 % productivité
- Rendement « capital humain » = rendement du capital physique
- Contraintes démographiques

Les niveaux de référence européens à l'horizon 2010

- Un décrochage scolaire réduit, de 20 à 10 % des élèves,
- Une proportion d'élèves n'atteignant pas le niveau Pisa 1 réduite de 20 %
- Des études secondaires longues achevées pour 85% des élèves
- *Les diplômés des filières scientifiques et technologiques longues + 15 %*
- *Participation des adultes à des actions de formation continue: de 8,5 à 12,5 %*

Le projet de loi sur l'avenir de l'École. Les 3 objectifs fondamentaux à l'an 2010

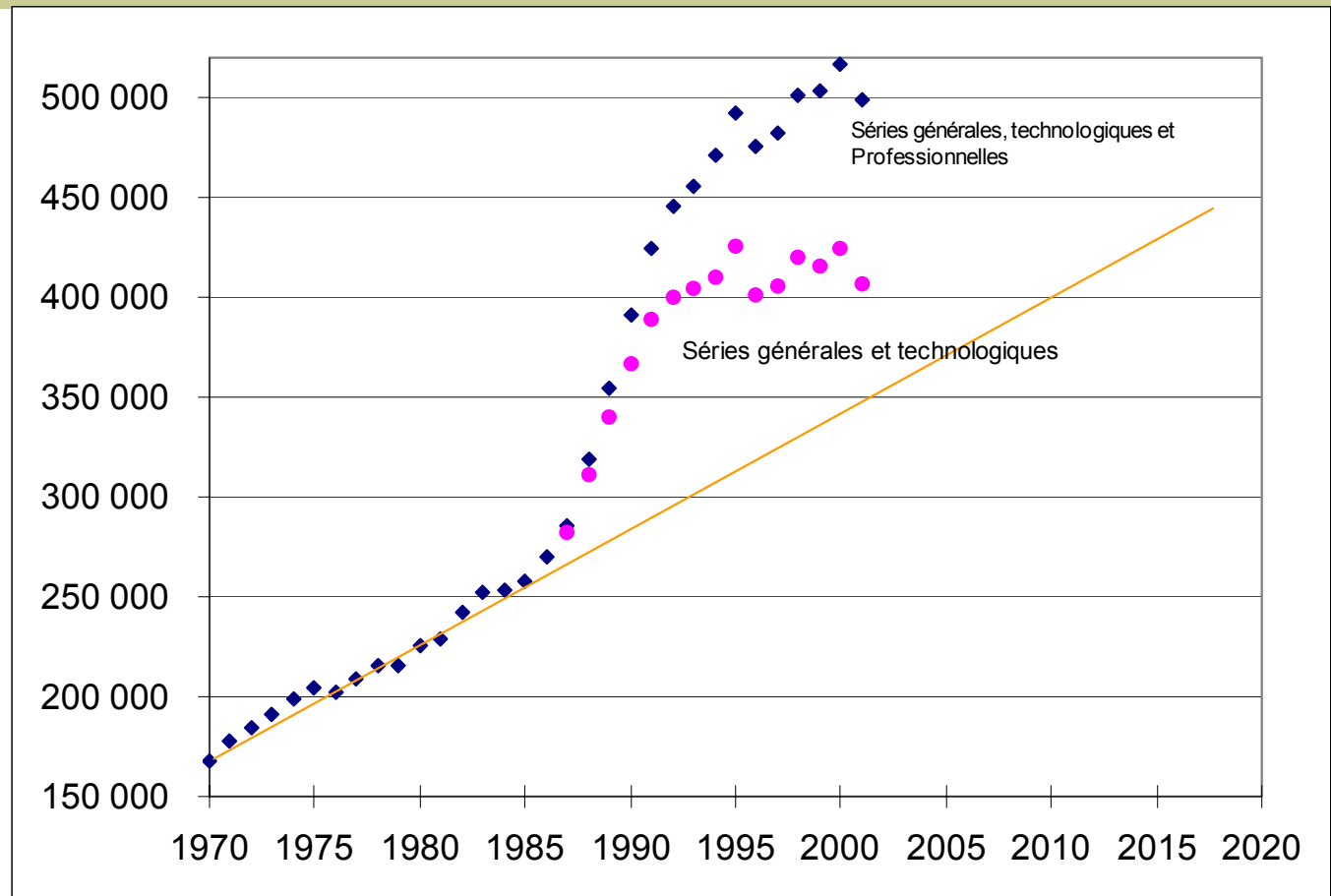
-100 % de jeunes qualifiés à la sortie de
l'École (80 %)

-80 % conduits au niveau du baccalauréat
(70%)

-50 % obtenant un diplôme de
l'enseignement supérieur (40 %)

Entre
parenthèses
les chiffres
actuels

La proportion de jeunes conduits au baccalauréat: un palier depuis 1995



La ligne orange est la projection de l'évolution entre 1970 et 1985.

L'essentiel de la progression s'est fait grâce aux bacs pro.

Une stabilisation aussi du nombre de sortants sans qualifications

	1980	1990	1995	2000
Aucun diplôme	202	137	109	94
Idem + brevets	282	199	161	161

Les 5 compétences de base du projet de Loi

- La maîtrise de la langue française
- La maîtrise des principaux éléments de mathématiques,
- Une culture humaniste et scientifique permettant l'exercice de la citoyenneté,
- La pratique d'au moins une langue vivante étrangère,
- La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

À développer par le « Haut Conseil de l'Education ».

Les 8 compétences « européennes » de base

- La communication en langue maternelle,
- La communication en langue étrangère,
- Les capacités en mathématiques et les compétences en technologie,
- Les capacités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication,
- Les capacités à apprendre,
- Les compétences interpersonnelles et civiques,
- L'esprit d'entreprise,
- La culture artistique.

La compétence : des connaissances, des aptitudes et des attitudes

- ❖ En amont des « programmes »
- ❖ Une approche pédagogiquement fructueuse,
- ❖ Mais d'un intérêt limité en l'absence de « quantification » des objectifs.

Un exemple (diapositives suivantes) : les compétences « de base » dans le domaine de la langue maternelle

Les connaissances

- ◆ Vocabulaire de base, grammaire et styles fonctionnels, fonctions du langage,
- ◆ Connaissance des divers types d'interactions verbales (conversations, interviews, débats,...) et des différents styles et registres du langage oral,
- ◆ Compréhension des facteurs paralinguistiques (qualité de la voix, expression, postures, gestes)
- ◆ Connaissance des divers types de littérature (contes, mythes, légendes, poèmes,...) et de textes non littéraires (CV, rapports, interventions orales)
- ◆ Compréhension des modes écrits (formels, informels, scientifiques, journalistiques,...)
- ◆ Perception de la variation du langage de communication avec le temps, le lieu, l'environnement social et de communication.

Les aptitudes

- Communiquer par oral ou par écrit, à comprendre et à se faire comprendre dans des variétés de situations et d'objectifs, d'engager et de soutenir une conversation dans différents contextes,
- Lire et comprendre divers textes, avec des objectifs de lecture différenciés,
- Écrire divers textes avec des objectifs différenciés, de la conception à la relecture,
- Rechercher, rassembler et traiter l'information écrite, des données, des concepts pour les utiliser et organiser la connaissance,
- Relever, dans les divers modes d'expression, les données pertinentes,
- Formuler ses propres arguments par oral ou par écrit, de façon convaincante, en prenant en compte les points de vue des autres,
- Utiliser des supports variés (notes, schémas, cartes,...) pour produire et présenter des textes par oral ou par écrit.

Les attitudes

- ❑ Développer une attitude positive à l'égard de la langue maternelle et reconnaître sa potentialité en terme d'enrichissement personnel et culturel,
- ❑ Comprendre les opinions et les arguments des autres et engager des dialogues constructifs et critiques,
- ❑ Confiance en soi lors d'une intervention publique,
- ❑ Recherche d'une qualité esthétique dans l'expression, au delà de la qualité technique,
- ❑ Aimer la littérature,
- ❑ Développer une attitude positive vis-à-vis de la communication interculturelle

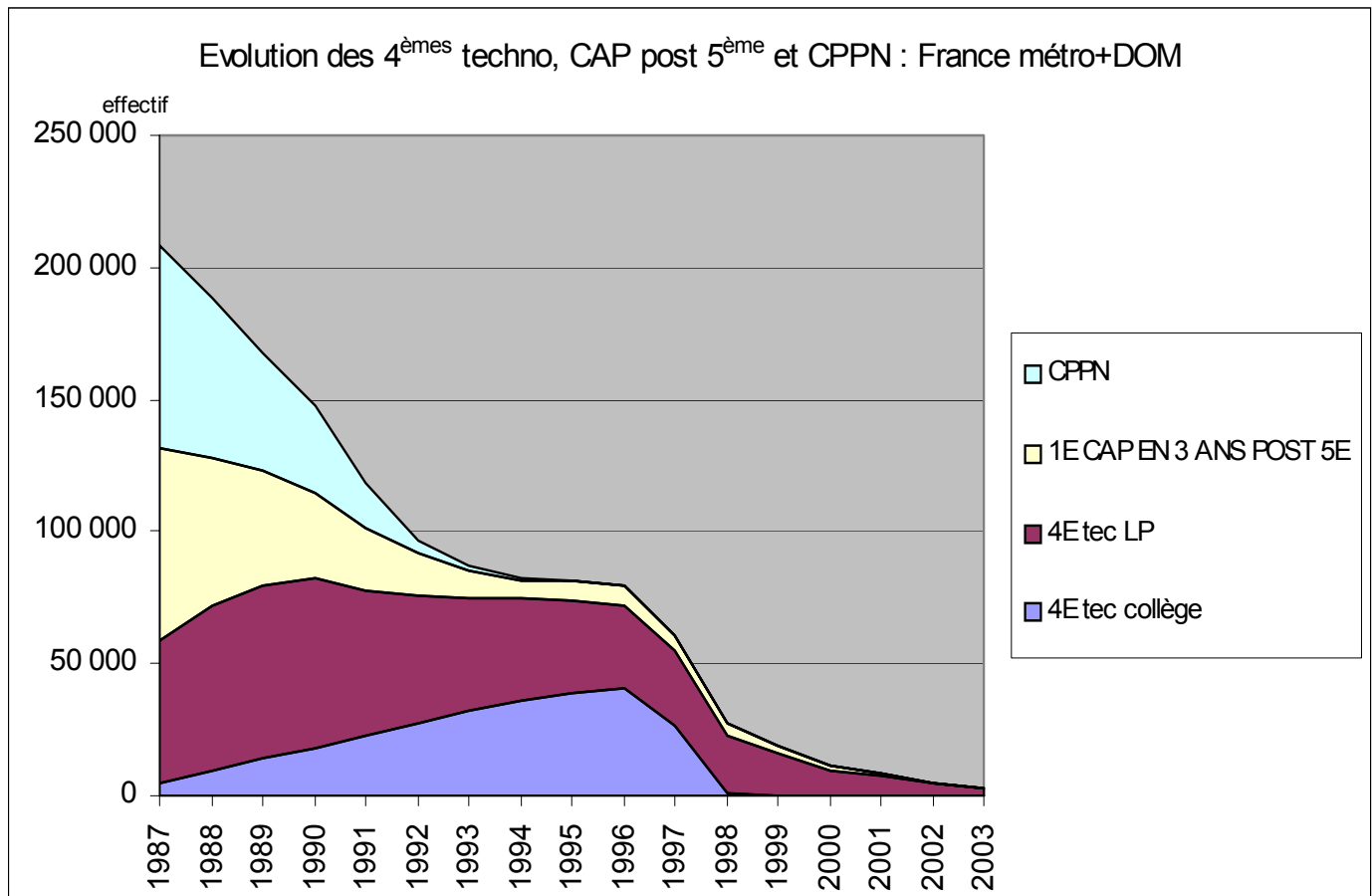
L'Europe: quelques actions prioritaires

- Développer des outils communs d'évaluation et de certification (cadre commun de référence pour les langues),
- Recueillir et diffuser des bonnes pratiques (exemple: publics défavorisés)
- Contribuer au développement de la mobilité (des élèves, mais aussi reconnaissance des diplômés)

Sortir de l'incantatoire?

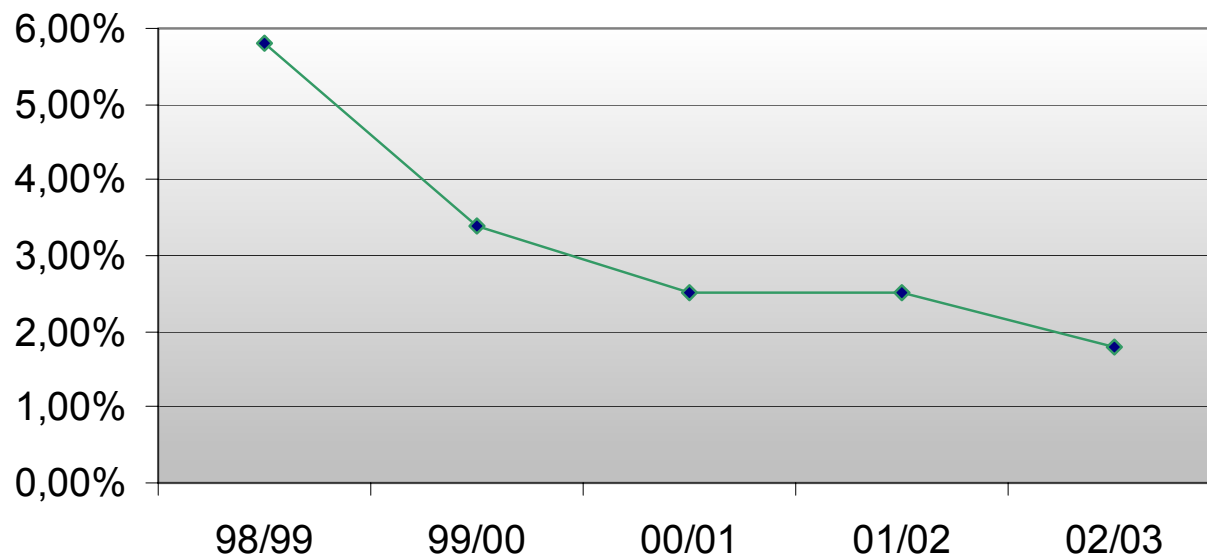
- ◆ Les sorties sans qualification
- ◆ La proportion de jeunes au niveau du baccalauréat
- ◆ La proportion de jeunes réussissant un diplôme de l'enseignement supérieur

A – Les sorties sans qualification. La suppression des CPPN et des CAP 3 ans, en fin de classe de 5ème, a conduit à des résultats très positifs. La suppression des 4èmes technologiques a été inopérante.



Un transfert d'importance significative de 3èmes spécifiques des Collèges vers les Lycées professionnels conduit à une baisse significative des sorties au niveau du 1er cycle secondaire

Evolution des sorties recensées dans le cadre de la Mission Générale d'Insertion- 1er cycle (en % d'une classe d'âge)



Un exemple :
Académie de
Reims

L'école de la seconde chance: la 3ème en lycée professionnel

- ◆ des équipes pédagogiques réduites,
- ◆ des poursuites d'études physiquement visibles,
- ◆ des redoublements évités
- ◆ une organisation pédagogique centrée sur les compétences à acquérir
- ◆ des équipes enseignantes bien au fait des compétences nécessaires pour des études réussies au lycée professionnel
- ◆ un encadrement plus resserré, un travail en équipe, des évaluations resserrées, une liaison forte avec la recherche.

Analyse des causes de la réussite de l'expérience rémoise de transfert des classes de 3^e « spécifiques » des collèges vers les LP.

Au Collège, une 3ème d'orientation

Une proportion d'élèves entrent en seconde (de détermination, professionnelle) sans informations suffisantes préalables à leurs choix de formation ou d'options. D'où bien des déceptions, des découragements et des abandons.

- « Pour un Collège républicain *: orientations sur l'avenir des Collèges » (2001): donnait son sens au « cycle d'orientation » (la 3ème), qui se caractérisait par 15 % d'enseignements optionnels, choisis par les élèves.
- Découverte professionnelle, sciences de l'ingénieur, économie, arts, littérature...en externalisant pour partie ces enseignements (ex. SI, LP,...).

* Étude et propositions élaborées sous le ministère Jack Lang

Réduire de moitié les sortants sans qualification.

Un transfert partiel mais significatif des 3ème spécifiques du Collège vers le Lycée et le développement d'un enseignement optionnel de découverte professionnelle (sous des réserves à lever) au Collège devraient permettre, non de supprimer, mais de réduire de moitié à l'horizon 2010 les sorties sans qualification et/ou sans autre diplôme que le Brevet des Collèges

B – accroître la proportion de jeunes conduits au baccalauréat

- 80 % au baccalauréat, c'était un objectif pour l'an 2000, une étape, et pas une fin en soi.
- 85 % en l'an 2010: c'est trop tard en France aujourd'hui.
- 80 % en l'an 2010: c'est possible sous condition d'un développement significatif du baccalauréat professionnel. L'accès à un baccalauréat professionnel: un droit pour les titulaires d'un BEP (par exemple)

C – 50 % de jeunes diplômés des enseignements supérieurs.

Aujourd'hui, 50 % des jeunes obtiennent un baccalauréat des séries générales ou technologiques et 40 % un diplôme de l'enseignement supérieur. Approcher 50 % nécessite:

- ↳ un droit d'accès pour les bacheliers technologiques à une formation technologique supérieure courte (STS, IUT, paramédicale,...)
- ↳ d'amener 20 % des bacheliers professionnels à un BTS
- ↳ une clarification des parcours universitaires

La réussite des élèves, c'est aussi plus de décentralisation.

- ✓ Politique de la ville,
 - ✓ Politique de l'emploi,
 - ✓ Politique culturelle,
 - ✓ Information et orientation
 - ✓ Rendre moins périphériques les fonctions attribuées aux collectivités locales
 - ✓ Remettre au centre l'élève et son parcours
- Une entrée par la « méthode ouverte de coordination? »

Pour un projet construit selon une approche prospective partagée

- ◆ Elever le niveau de formation en prenant en compte les effets inter-générationnels,
- ◆ Développer des politiques ciblées de compensation,
- ◆ Développer la réflexion pédagogique sur les questions de parcours des élèves et d'acquisition progressive de compétences
- ◆ Une action pédagogique plus transversale
- ◆ Une action pédagogique plus collective et plus locale.
- ◆ Et un projet évitant les clichés simplistes ou réducteurs (socle commun, société de la connaissance, société post-industrielle, intelligence concrète,...)

Des objectifs pour 2020

Une mise en œuvre dès aujourd'hui

« Nous avons choisi d'aller dans la lune non parce que cela est facile, mais parce que cela est difficile, parce que cet objectif servira à organiser et à mesurer le meilleur de nos énergies et de nos compétences ».

JF Kennedy, 12 septembre 1962, Rice University.